Données techniques

Geschlossenzelliger, feuchtigkeitsunempfindlicher und dauerelastischer, extrudierter Polyethylenschaum.

Masse volumique:	25 kg/m³
Épaisseur:	Détendu 6 mm, sous charge (200 kg/m²) environ 5 mm
Conductivité thermique	à 10° C = 0,0447 W/mK
Réduction bruit	$\Delta L_{W,P}$ 19 dB $\Delta L_{W,R}$ 14 dB
Classement feu	B2, selon DIN 4102 §1
Stabilité dim.	Sous charge jusqu'à + 35° C

Aucune absorption d'humidité par capillarité

Certification d'essai	Z - 23.21 - 1234

Résistant à la plupart des solvants, acides, alcalis, graisses, etc.

Support béton :

Nettoyez bien le support brut. Vérifier bien que la planéité du support est correct et supprimer les parties à arêtes vives. Déployer l'isolation acoustique ROTH. Au niveau des murs, ainsi que des plinthes, des sous-sols, des canalisations, etc., soulevez la membrane d'environ 5 cm au-dessus du bord supérieur de la chape ou utilisez les bandes périphériques ROTH pour éviter les ponts sonores.

Dans le cas des tubes qui longent le sol, posez l'isolation contre les bruits d'impact ROTH sur les tubes afin d'éliminer le bruit causé par les variations de débit dans les canalisations.

Rénovation d'un ancien bâtiment :

Déployer l'isolation phonique ROTH sur le sous-plancher existant. Fixez les bords de la membrane au substrat avec du ruban adhésif double face. Dans la zone des bords pour le découplage sonore, tirez la membrane vers le haut à environ 5 cm au-dessus du bord supérieur du panneau de pose de plaques ou utilisez des bandes périphérique ROTH.

Chape sèche type "Fermacell":

Placer l'isolation contre les bruits d'impact ROTH sur les panneaux de isolant.